

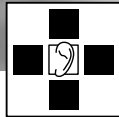


**8,7 M€ de chiffre d'affaires  
au 1<sup>er</sup> trimestre**

**Prise en charge de stéréophonie**

**Accélération de la croissance  
à partir du 2<sup>nd</sup> trimestre :**

- *Lancement de la nouvelle génération de produits*
- *Plus de 40 M€ de chiffre d'affaires en 2002*



**Audika**

**N° 1 FRANÇAIS  
DE LA CORRECTION  
AUDITIVE**

8,7M€ de chiffre d'affaires  
au premier trimestre 2002

Comme annoncé, dans un marché attentiste en raison du décalage dans le lancement de la nouvelle génération de produits, **Audika** a réalisé sur l'ensemble du premier trimestre 2002, un chiffre d'affaires de 8,72 M€, en progression de + 7,14 %. A périmètre constant, la hausse ressort à +1,1 %, nettement supérieure à celle du marché.

Le lancement de la nouvelle génération d'appareils auditifs par l'ensemble des fabricants, intervenu à la fin du mois d'avril, permet d'anticiper une nette reprise de la croissance de l'activité.

Prise en charge  
de la stéréophonie

Confirmant l'intérêt croissant des Pouvoirs Publics pour la correction de la presbycusie, un Arrêté Ministériel du 23 avril 2002 a officialisé la prise en charge de l'appareillage auditif en stéréophonie (adaptation de deux appareils auditifs). Le second appareil, jusqu'alors non reconnu par la Sécurité Sociale, bénéficie donc désormais de la même prise en charge que le premier.

En conséquence, l'appareillage stéréo devrait être beaucoup plus facilement accepté par les clients et par les médecins ORL prescripteurs. Par ailleurs, cette mesure ouvre également l'accès au remboursement complémentaire des mutuelles sur le deuxième appareil.

Cette décision constitue une avancée majeure pour l'ensemble du marché français de la correction auditive. A terme, elle devrait avoir un impact positif sur la croissance du marché et donc bénéficier à **Audika**.

De nouvelles acquisitions  
avant la fin  
du premier semestre

Fidèle à sa stratégie de croissance, et après avoir déjà réalisé 5 acquisitions depuis le début de l'année, le groupe **Audika** va poursuivre le maillage du territoire en concrétisant de nouvelles acquisitions avant la fin du premier semestre. Le groupe devrait ainsi encore renforcer son réseau et conforter sa place de N°1 français de la correction auditive.

Compte tenu du nombre de cibles déjà identifiées, **Audika** dispose d'une forte visibilité sur son programme d'acquisition pour le second semestre 2002 et l'exercice 2003.

Confirmation  
des objectifs 2002

**Audika** confirme son objectif d'un chiffre d'affaires minimum de 40 M€ sur la base du périmètre actuel. L'essentiel de la croissance, hors opération de croissance externe, sera réalisée sur le second semestre en raison du lancement d'une nouvelle génération d'aides auditives au cours du deuxième trimestre 2002. La marge opérationnelle devrait être de l'ordre de 15 %.

**A propos d'Audika :**

Avec plus de 200 centres répartis dans 67 départements et 10 % de parts de marché, **Audika** est le premier réseau français de centres spécialisés dans le conseil et les solutions en correction auditive. Positionné sur le marché des Seniors, peu sensible aux variations de la conjoncture économique, **Audika** a vocation à renforcer son leadership sur un secteur encore très atomisé.



Contact Audika,  
**Alain Tonnard au +33 (0)1 55 37 30 30**  
Equity Conseil,  
**Etienne Sirand-Pugnet au +33 (0)1 45 22 23 20**



Recevez gratuitement toute l'information financière par e-mail en vous inscrivant sur : [www.equityinfos.com](http://www.equityinfos.com)

14/05/02

Nombre d'actions : 787 500 Euroclear 6375 Reuters DIKA.PA Bloomberg ADI